

Constellium SE

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

RSM PARIS
26, rue Cambacérés
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Assemblée Générale
Constellium SE
Washington Plaza
40-44, rue Washington
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Constellium SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly Sur Seine et Paris, le 16 mars 2021

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

RSM PARIS

Pierre Marty

 Paul Vaillant

Pierre Marty

Paul Vaillant

COMPTES ANNUELS 2020

Constellium SE
Washington Plaza
40-44 rue Washington
75008 Paris
France



SOMMAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET AU 31 DÉCEMBRE 2019	- 4 -
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019	- 5 -
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020	- 6 -
NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	- 7 -
1.1 Participations et autres titres immobilisés	- 7 -
1.2 Prêts et créances.....	- 7 -
1.3 Opérations en devises	- 7 -
1.4 Provisions pour risques et charges	- 8 -
1.5 Retraites et indemnités de départ à la retraite.....	- 8 -
1.6 Emprunts et dettes d'exploitation	- 8 -
1.7 Transactions avec les parties liées	- 8 -
1.8 Régime fiscal	- 8 -
1.9 Instruments financiers	- 8 -
1.10 Frais d'émission d'emprunts à étaler	- 9 -
NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	- 9 -
NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES	- 9 -
NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE.....	- 9 -
NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN	- 10 -
5.1 Titres de participation	- 10 -
5.2 Créances rattachées à des participations.....	- 11 -
5.3 Autres créances.....	- 12 -
5.4 Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.....	- 12 -
5.5 Capitaux propres.....	- 13 -
5.6 Emprunts.....	- 15 -
5.7 Autres dettes.....	- 16 -
5.8 Charges à payer.....	- 16 -
5.9 Produits à recevoir.....	- 16 -
5.10 Etats des échéances des créances et des dettes	- 17 -
NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	- 18 -
6.1 Chiffre d'affaires.....	- 18 -
6.2 Effectif moyen.....	- 18 -
6.3 Rémunérations des membres du conseil d'administration et des organes de direction	- 18 -
6.4 Charges et produits financiers	- 18 -
6.5 Charges et produits exceptionnels	- 19 -
6.6 Impôt sur les bénéfices.....	- 19 -
NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS	- 20 -
7.1 Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite.....	- 20 -
7.2 Engagements hors bilan - garanties données	- 20 -

7.3 Engagements hors bilan - instruments de couverture - 20 -

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 Décembre 2020 Montant net	Au 31 Décembre 2019 Montant net
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Titres de participation	5.1	104 442	105 442
Créances rattachées à des participations	5.2	2 112 660	2 117 269
		2 217 102	2 222 711
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés		-	54
Autres créances	5.3	208 950	227 467
Disponibilités		1	14
Frais d'émission d'emprunt à étaler		26 925	26 138
Ecart de conversion actif	5.4	54 657	87 319
		290 533	340 992
TOTAL ACTIF		2 507 635	2 563 703
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 799	2 757
Primes d'émission		428 874	428 874
Report à nouveau		(453)	(56 050)
Résultat de l'exercice		17 507	55 639
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5.5	448 727	431 220
DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	5.6	1 957 910	2 012 307
		1 957 910	2 012 307
DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés		1 723	2 238
Dettes fiscales et sociales		3 704	3 475
Autres dettes	5.7	40 914	27 144
Ecart de conversion passif	5.4	54 657	87 319
		100 998	120 176
TOTAL DETTES		2 058 908	2 132 483
TOTAL PASSIF		2 507 635	2 563 703

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Chiffre d'affaires	6.1	2 863	3 096
Transfert de charges		2 543	30
Total des produits d'exploitation		5 406	3 126
Autres achats et charges externes		(14 988)	(17 961)
Impôts, taxes et versements assimilés		(391)	(3 328)
Salaires et traitements		(1 767)	(2 107)
Charges sociales		(1 126)	(846)
Autres charges		(1 087)	(925)
Total des charges d'exploitation		(19 359)	(25 167)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(13 953)	(22 041)
Produits financiers de participations		136 317	141 862
Différences positives de change		92	35
Autres produits financiers		86	87
Total des produits financiers		136 495	141 984
Intérêts et charges assimilées		(111 153)	(115 054)
Différences négatives de change		(89)	(89)
Dotations financières aux amortissements et provisions		(5 310)	(5 267)
Provision pour dépréciation des titres de participation		(1 000)	-
Autres charges financières		(39)	(63)
Total des charges financières		(117 591)	(120 473)
RÉSULTAT FINANCIER	6.4	18 904	21 511
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		4 951	(530)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	222
Total des produits exceptionnels		-	222
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	(2)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	(206)
Total des charges exceptionnelles		-	(208)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6.5	-	14
Impôts sur les bénéfices	6.6	12 556	56 155
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		17 507	55 639

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020

Constellium SE
Washington Plaza
40-44 rue Washington
75008 Paris
France



Comptes annuels 2020 – CONSTELLIUM SE

Les informations ci-après constituent l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Constellium SE, une société européenne immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 R.C.S. Paris et dont le siège social est situé à Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France (la « **Société** »).

La Société est la société consolidante du groupe Constellium.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2020.

NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Tout comme les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Société ont été établis conformément aux principes comptables français figurant dans le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables française (« **ANC** ») relatif au Plan Comptable Général, tel que modifié par le règlement de l'ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, lequel règlement a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018 publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018, et conformément aux principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques sous réserve des exceptions mentionnées ci-après.

Les principales méthodes utilisées en application des principes comptables français sont les suivantes :

1.1 Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport (y compris les frais d'acquisition des titres). Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée par la direction en fonction des critères jugés les plus pertinents au cas particulier de chaque participation : quote-part de situation nette, actif net réévalué, flux de trésorerie futurs actualisés.

1.2 Prêts et créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation peut être constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

1.3 Opérations en devises

Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère (i.e, monnaie autre que l'Euro) sont comptabilisées pour leur contre-valeur euros à la date de l'opération.

La Société gère son exposition au risque de change de manière à minimiser la volatilité des flux de trésorerie liés aux variations des taux de change et applique la comptabilité de couverture conformément aux principes comptables français.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes, les créances et les disponibilités sont revalorisées au cours du 31 décembre. Les écarts entre les valeurs historiques de comptabilisation et les revalorisations ci-dessus, sont portés au bilan en « Ecart de conversion ». Les écarts de conversion actifs (pertes latentes de changes non compensées) font l'objet d'une provision pour risques, en totalité, dans le cas d'opérations non couvertes.

Dans le cas d'opérations couvertes, aucune provision n'est constatée, sauf à ce qu'un risque de perte résultant d'inefficacité partielle dans la relation de couverture ne soit identifié. Aux 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, les impacts liés au change sont proches de zéro car les emprunts en dollars sont naturellement couverts par le montant nominal des prêts en dollars.

1.4 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Lorsque la situation nette des filiales est négative, sans perspective de redressement rapide, une provision pour risques est dotée à la hauteur du montant de recapitalisation qui serait nécessaire pour redresser la situation nette négative.

1.5 Retraites et indemnités de départ à la retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont constatés en engagement hors bilan ; aucune provision n'est comptabilisée par la Société à ce titre.

1.6 Emprunts et dettes d'exploitation

Les emprunts et dettes d'exploitation sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement.

1.7 Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas de transactions, autres que les transactions conclues à des conditions normales de marché, entre la Société et ses parties liées.

1.8 Régime fiscal

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Société, en tant que société mère intégrante, est la seule entité redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles (ci-après l'« **Impôt sur les sociétés** ») pour les sociétés françaises faisant partie du groupe Constellium et membres du groupe français d'intégration fiscale, aux termes de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Les sociétés du groupe Constellium qui sont membres du groupe français d'intégration fiscale paient, le cas échéant, leur Impôt sur les sociétés à la Société, comme si elles étaient imposées séparément.

1.9 Instruments financiers

Les risques liés aux fluctuations des cours de change font l'objet d'une gestion définie et coordonnée par le groupe Constellium. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des cours de change, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existants à la clôture de l'exercice ou d'engagements et transactions prévues hautement probables.

La Société procède à une analyse des caractéristiques de ces instruments financiers et les qualifie, le cas échéant, comme des opérations de couverture sur le plan comptable. Les opérations non dénouées à la clôture de l'exercice sont valorisées à leur valeur de marché, déterminée en application de modèles et techniques généralement admis et selon les hypothèses de valeur, de cours de change et de report/déport fournis par les agences de notation financière.

Toutes les couvertures de risque de change sont prises au moyen d'instruments cotés (achat ou vente à terme) ou sur des marchés de gré à gré avec des contreparties financières de premier rang.

1.10 Frais d'émission d'emprunts à étaler

Les frais d'émission d'emprunts comprennent les frais relatifs aux emprunts de la Société. Ils sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.

NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Le 12 décembre 2019, le siège social de Constellium SE (ci-après « **Constellium SE** » ou la « **Société** ») a été transféré d'Amsterdam, Pays-Bas vers la France, au Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France. En conséquence, Constellium SE est devenue une société de droit français à compter de cette date et applique les principes comptables français depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le 30 juin 2020, la Société a émis un Emprunt Obligataire Senior pour un montant nominal de 325 millions de dollars US (équivalent de 290 millions d'euros à la date d'émission) arrivant à échéance en 2028, portant intérêt à un taux annuel fixe de 5,625% payable semestriellement. La Société a utilisé une partie du produit net de cette émission pour rembourser l'intégralité du montant restant dû de l'Emprunt Obligataire Senior libellé en Euros arrivant à l'échéance en mai 2021 (soit un remboursement de 200 millions d'euros en principal plus les intérêts courus).

Les comptes annuels 2020 de la Société ont été préparés en respectant le principe de continuité d'exploitation de ses opérations. La crise liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels 2020 de la Société.

NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

Aucun changement de principes comptables n'est intervenu au cours de l'exercice 2020.

NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 24 février 2021, la Société a émis un Emprunt Obligataire Senior d'un montant total en principal de 500 millions de dollars US lié au développement durable portant intérêt au taux de 3,750 % et à échéance en 2029. La Société a utilisé le produit net de cette émission, ainsi que les liquidités disponibles, pour racheter ou rembourser l'Emprunt Obligataire Senior de la Société portant intérêt au taux de 6,625 % et à échéance en 2025, et pour payer les frais et dépenses connexes.

NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1. Titres de participation

Les titres de participation comprennent les titres détenus des sociétés suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>	<i>Effet de change</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Au 31 Décembre 2020</i>
Constellium International	93 276	-	-	-	-	93 276
Constellium Deutschland GmbH	11 166	-	-	-	-	11 166
Constellium Extrusions Deutschland GmbH	1 000	-	-	-	(1 000)	-
TOTAL	105 442	-	-	-	(1 000)	104 442

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Capital</i>	<i>Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats</i>	<i>Résultat du dernier exercice clos</i>	<i>Quote- part du capital détenu (en %)</i>	<i>Valeurs comptables des titres détenus au 31 Décembre 2020</i>			<i>Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice</i>
					<i>Brute</i>	<i>Dépréciations</i>	<i>Nette</i>	
Constellium International (1)	20 169	189 192	57 049	100%	93 276	-	93 276	-
Constellium Deutschland GmbH (2)	133 958	(101 600)	(1 618)	10%	11 166	-	11 166	86
Constellium Extrusions Deutschland GmbH (1)	16 420	(12 957)	(3 974)	10%	1 000	(1 000)	-	-
TOTAL					105 442	(1 000)	104 442	86

(1) D'après les états financiers 2019 audités de l'entité concernée

(2) D'après le reporting 2020 non audité de l'entité concernée

5.2 Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux prêts consentis par la Société à certaines de ses filiales.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>	<i>Effet de change</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Au 31 Décembre 2020</i>
Prêts à Constellium International :					
\$400M du 7 mai 2014 au 15 mai 2024	356 062	(30 090)			325 972
€300M du 7 mai 2014 au 15 mai 2021	150 000			(150 000)	-
€150M du 19 décembre 2014 au 15 février 2028	150 000				150 000
€200M du 28 septembre 2017 au 15 mai 2021	200 082				200 082
\$325M du 30 juin 2020 au 15 juin 2028	-	(25 380)	290 232		264 852
Prêts à Constellium France Holdco :					
\$650M du 16 février 2017 au 1 ^{er} mars 2025	578 601	(48 896)			529 705
€200M du 9 novembre 2017 au 15 février 2026	200 000				200 000
Prêts à Constellium Finance :					
\$500M du 9 novembre 2017 au 15 février 2026	445 077	(37 612)			407 465
Intérêts courus sur prêts	37 361		136 317	(139 180)	34 498
Garantie de dividendes	86		86	(86)	86
TOTAL	2 117 269	(141 978)	426 635	(289 266)	2 112 660

- **Prêts en date du 7 mai 2014 à Constellium International**
 - Nominal de 400 millions de dollars US : Ce prêt a pour échéance le 15 mai 2024 et porte intérêt au taux annuel fixe de 7,500% jusqu'au 15 novembre 2019 et, à compter de cette date, de 7,330%.
 - Nominal de, initialement, 300 millions d'euros et, au 1^{er} janvier 2020, 150 millions d'euros : Le 30 juin 2020, le solde du principal de ce prêt restant dû (à savoir 150 millions d'euros) a été remboursé. Ce prêt avait pour échéance le 15 mai 2021 et, en 2020, portait intérêt au taux annuel fixe de 6,400%.
- **Prêt en date du 19 décembre 2014 à Constellium International**
 - Nominal de 150 millions d'euros : Ce prêt a pour échéance le 15 février 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,375%.
- **Prêt du 28 septembre 2017 à Constellium International**
 - Nominal de 200 millions d'euros : Ce prêt a pour échéance le 15 mai 2021 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,500%.
- **Prêt en date du 30 juin 2020 à Constellium International**
 - Nominal de 325 millions de dollars US : Ce prêt a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,906%.
- **Prêt du 16 février 2017 à Constellium France Holdco**
 - Nominal de 650 millions de dollars US : Ce prêt a pour échéance le 1^{er} mars 2025 et porte intérêt au taux annuel fixe de 7,050%.
- **Prêt en date du 9 novembre 2017 à Constellium France Holdco**
 - Nominal de 200 millions d'euros : Ce prêt a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 4,750%.
- **Prêt en date du 9 novembre 2017 à Constellium Finance**
 - Nominal de 500 millions de dollars US : Ce prêt a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,375%.

5.3 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 Décembre 2020</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>
Etat - TVA		336	217
Comptes courants Groupe	(1)	170 218	199 971
Impôts sur les bénéfices	(2)	35 896	27 279
Autres	(3)	2 500	-
	<i>TOTAL</i>	<i>208 950</i>	<i>227 467</i>

- (1) Ce poste représente le compte courant vis-à-vis de la société Constellium Finance, filiale indirecte de la Société qui est la centrale de trésorerie du groupe Constellium.
- (2) Cette créance vis-à-vis de l'Etat correspond aux crédits d'impôts pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) au titre de l'exercice 2018 et aux crédits d'impôt recherche (CIR) au titre des exercices 2020, 2019 et 2018 des membres du groupe français de l'intégration fiscale.
- (3) Créance liée au droit à indemnisation au titre d'engagements de retraites vis-à-vis d'anciens salariés du Groupe.

5.4 Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant au 31 Décembre 2020</i>	
	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	54 657	
Autres emprunts		54 657
	<i>Total</i>	<i>54 657</i>

Aux 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, l'exposition de la Société aux fluctuations de change est nulle. La Société applique la comptabilité de couverture, ainsi les pertes latentes comptabilisées en écarts de conversion actif ne sont pas provisionnées.

5.5 Capitaux propres

- Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 décembre 2019</i>	<i>Distribution Dividendes</i>	<i>Affectation du résultat</i>	<i>Augmentation / Diminution</i>	<i>Au 31 Décembre 2020</i>
Capital social	2 757	-	-	42	2 799
Primes d'émission	428 874	-	-	-	428 874
Report à nouveau	(56 050)	-	55 639	(42)	(453)
Résultat de l'exercice	55 639	-	(55 639)	17 507	17 507
TOTAL CAPITAUX PROPRES	431 220	-	-	17 507	448 727

L'Assemblée Générale Annuelle du 29 juin 2020 a décidé d'affecter le bénéfice net 2019 (d'un montant de 55 639 milliers d'euros) en report à nouveau.

Les autres mouvements de l'exercice 2020 concernent principalement plusieurs augmentations de capital (d'un montant total d'environ 42 milliers d'euros) réalisées sur la période (comme détaillé ci-dessous).

- Nombre et valeur nominale des actions composant le capital social

	<i>Nombre au début de l'exercice</i>	<i>Créées au cours de l'exercice</i>	<i>Nombre à la clôture de l'exercice</i>	<i>Valeur nominale</i>
Actions ordinaires	137 867 418	2 095 254	139 962 672	0,02 €
TOTAL	137 867 418	2 095 254	139 962 672	

- Rémunération fondée des actions (RSUs/PSUs)

La Société a mis en place périodiquement des instruments de rémunération fondée sur des actions :

- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Restricted Stock Units** » ou « **RSUs** ») attribuées à certains salariés du groupe Constellium. Les droits rattachés à ces RSUs sont acquis à condition que les bénéficiaires demeurent salariés de la Société ou du Groupe sans interruption, jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution). A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque RSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit, d'une action de la Société ;
- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions attribuées aux membres non exécutifs du Conseil d'Administration (dites « **RSUs/Equity Awards** »). Ces RSUs/Equity Awards sont acquises en deux tranches égales au plus tôt entre (i) chaque anniversaire, ou (ii) la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'exercice en question. A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque RSU/Equity Award donne lieu à la livraison, au bénéficiaire, à titre gratuit, d'une action de la Société. En 2020, aucune RSU/Equity Award n'a été attribuée aux membres non exécutifs du Conseil d'Administration de la Société ;
- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Performance Stock Units** » ou « **PSUs** ») attribuées à certains salariés du groupe Constellium. Les droits rattachés à ces PSUs sont acquis à condition que les bénéficiaires demeurent salariés de la Société/du Groupe sans interruption jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution) et sont soumis à des conditions de performance. A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque PSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit d'actions de la Société, dont le nombre peut varier en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits calculé en fonction du niveau de performance.

La condition de performance des PSUs attribuées de 2017 à 2020 est fonction du TSR de Constellium au cours des périodes d'acquisition des droits par rapport au TSR d'indices prédéterminés. Les droits liés aux PSUs seront finalement acquis en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits se situant entre 0% et 200%.

Comptes annuels 2020 – CONSTELLIUM SE

Les tableaux ci-dessous décrivent les variations intervenues au titre des PSUs et RSUs au cours de l'exercice 2020.

- Plans de RSUs/Equity awards

Année d'attribution		2017	2017	2018	2018	2019	2019	2019	2020	
Mois d'attribution		Mars	Juillet	Mai	Mai	Avril	Avril	août	Avril	
Type d'instrument de rémunération fondée sur des actions		RSU	RSU	RSU	Equity awards	RSU	Equity awards	Equity awards	RSU	
	Grand total									
	<i>Nombre de RSUs au 31 Décembre 2019</i>	<i>2 146 029</i>	<i>8 000</i>	<i>610 095</i>	<i>559 396</i>	<i>13 694</i>	<i>889 012</i>	<i>41 357</i>	<i>24 475</i>	<i>-</i>
Nombre d'unités attribuées en 2020	910 047	-	-	-	-	-	-	-	-	910 047
Nombre de droits acquis en 2020	(636 269)	(8 000)	(581 655)	-	(13 694)	-	(20 682)	(12 238)	-	-
Nombre d'unités annulées en 2020	(154 984)	-	(28 440)	(35 099)	-	(58 162)	-	-	-	(33 283)
	<i>Nombre de RSUs au 31 Décembre 2020</i>	<i>2 264 823</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>524 297</i>	<i>-</i>	<i>830 850</i>	<i>20 675</i>	<i>12 237</i>	<i>876 764</i>

- Plans de PSU

Année d'attribution		2017	2018	2019	2020	
Mois d'attribution		Juillet	Mai	Avril	Avril	
	Grand total					
	<i>Nombre de PSUs au 31 Décembre 2019</i>	<i>2 519 294</i>	<i>808 948</i>	<i>685 204</i>	<i>1 025 142</i>	<i>-</i>
Nombre d'unités attribuées en 2020		1 049 839	-	-	-	1 049 839
Nombre d'actions additionnelles potentielles (sur-performance)		677 944	677 944	-	-	-
Nombre de droits acquis en 2020		(1 458 985)	(1 458 985)	-	-	-
Nombre d'unités annulées (départs et sous-performance)		(193 765)	(27 907)	(49 420)	(70 311)	(46 127)
	<i>Nombre de PSUs au 31 Décembre 2020</i>	<i>2 594 327</i>	<i>-</i>	<i>635 784</i>	<i>954 831</i>	<i>1 003 712</i>

Lorsque les droits au titre des RSUs/PSUs sont acquis, les RSUs/PSUs donnent lieu à la livraison d'actions de la Société à titre gratuit, aux bénéficiaires. Lorsque la Société était néerlandaise, les actions ainsi livrées pouvaient être (i) soit des actions nouvelles émises par la Société (ii) soit des actions propres existantes rachetées par la Société (depuis que la Société est devenue française, cette option (ii) n'est pas actuellement disponible). Aucune provision n'est ainsi comptabilisée dans les comptes sociaux de la Société au 31 décembre 2020, et la Société n'est redevable d'aucun passif éventuel au titre des PSU/RSUs.

Pour les RSUs/PSUs attribués depuis le 1^{er} janvier 2018, une cotisation patronale spécifique est exigible en France le mois suivant la date de livraison des actions au bénéficiaire. Une provision est comptabilisée par la Société à ce titre pour chaque bénéficiaire, constituée de manière progressive sur la période d'acquisition des droits par le bénéficiaire. Le montant total de la provision comptabilisée au 31 décembre 2020 est de 544 milliers d'euros (elle était de 139 milliers d'euros au 31 décembre 2019). Pour les RSUs/PSUs attribués avant le 1^{er} janvier 2018, la cotisation patronale était payée et une charge correspondante comptabilisée en totalité au cours de l'année de l'attribution des RSUs/PSUs.

• Augmentations de capital réalisées en 2020 pour les besoins de livraisons gratuites d'actions

La Société a procédé à plusieurs augmentations de capital au cours de l'exercice 2020, pour un montant total d'environ 42 milliers d'euros, pour les besoins des livraisons gratuites d'actions au titre des RSUs/PSUs :

- Le 1er avril 2020, la Société a émis 28 682 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (soit une augmentation de capital d'un montant total d'environ 0,57 millier d'euros) ;
- Le 25 mai 2020, la Société a émis 13 694 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (soit une augmentation de capital d'un montant total d'environ 0,27 millier d'euros) ;
- Le 29 juin 2020, la Société a émis 12 238 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (soit une augmentation de capital d'un montant total d'environ 0,24 millier d'euros) ;
- Le 3 août 2020, la Société a émis 2 040 640 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (soit une augmentation de capital d'un montant total d'environ 41 milliers d'euros).

5.6 Emprunts

(en milliers d'euros)	Au 31 Décembre 2019	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Au 31 Décembre 2020
Emprunts Obligataires Senior :					
\$400M émis le 7 mai 2014	356 062	(30 090)	-	-	325 972
€300M émis le 7 mai 2014	200 000	-	-	(200 000)	-
\$650M émis le 16 février 2017	578 601	(48 896)	-	-	529 705
\$500M émis le 9 novembre 2017	445 077	(37 612)	-	-	407 465
€400M émis le 9 novembre 2017	400 000	-	-	-	400 000
\$325M émis le 30 juin 2020	-	(25 380)	290 232	-	264 852
Intérêts courus sur Emprunts Obligataires Senior	32 567	-	111 106	(113 757)	29 916
TOTAL	2 012 307	(141 978)	401 338	(313 757)	1 957 910

Les frais d'émission des Emprunts Obligataires Senior ont été capitalisés sur la ligne « Frais d'émission d'emprunts » et sont amortis sur la durée de vie de chaque Emprunt Obligataire Senior auquel ils sont directement rattachés.

- **Emprunt Obligataire Senior émis le 7 mai 2014**
 - Nominal de 400 millions de dollars US : Cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 mai 2024 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,750% (taux annuel effectif de 6,26%).
 - Nominal de, initialement, 300 millions d'euros et, au 1^{er} janvier 2020, 200 millions d'euros. Cet Emprunt Obligataire Senior avait pour échéance le 15 mai 2021 et portait intérêt au taux annuel fixe de 4,625% (taux effectif annuel de 5,16%). Le 30 juin 2020, le solde restant dû de cet Emprunt Obligataire Senior (soit 200 millions d'euros) a été remboursé.
- **Emprunt Obligataire Senior émis le 16 février 2017**
 - Nominal de 650 millions de dollars US : Cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 1^{er} mars 2025 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,625% (taux annuel effectif de 7,13%).
- **Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017**
 - Nominal de 500 millions de dollars US : Cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,875% (taux annuel effectif de 6,26%).
 - Nominal de 400 millions d'euros : Cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 4,250% (taux annuel effectif de 4,57%).
- **Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020**
 - Nominal de 325 millions de dollars US : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,625% (taux annuel effectif de 6,05%).

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de suretés et est garanti d'une manière non assortie de suretés par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales, et de participer aux fusions.

La Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables liées à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019.

5.7 Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 Décembre 2020</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	(1)	40 795	26 308
Etat – TVA		119	836
	<i>Total</i>	<i>40 914</i>	<i>27 144</i>

- (1) Au 31 décembre 2020, les dettes vis-à-vis des membres du groupe français d'intégration fiscale correspondent :
- a. Aux dettes liées aux crédits d'impôts pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) réclamés au titre de l'exercice 2018 et aux crédits d'impôt recherche réclamés au titre des exercices 2020, 2019 et 2018 par les membres de l'intégration fiscale française et qui leur sont dus pour un montant total de 28 155 milliers d'euros.
 - b. Au montant net dû entre le montant d'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôt qu'elles ont versé à la Société pendant l'exercice soit un montant net total de 12 640 milliers d'euros.

5.8 Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 Décembre 2020</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>
Intérêts courus sur Emprunts Obligataires Seniors		29 916	32 567
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 032	2 125
Dettes fiscales et sociales		1 620	1 467
	<i>Total</i>	<i>32 568</i>	<i>36 159</i>

5.9 Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 Décembre 2020</i>	<i>Au 31 Décembre 2019</i>
Intérêts courus sur prêt - Constellium International		8 850	9 674
Intérêts courus sur prêt - Constellium France Holdco		15 907	17 046
Intérêts courus sur prêt - Constellium Finance		9 741	10 640
	<i>Total</i>	<i>34 498</i>	<i>37 360</i>

5.10 Etats des échéances des créances et des dettes

<i>Etat des créances (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>A plus de cinq ans</i>
Créances rattachées à des participations				
<i>Prêts intercompagnies</i>	2 078 076	200 082	855 677	1 022 317
<i>Intérêts courus débiteurs</i>	34 498	34 498	-	-
<i>Dividendes à recevoir</i>	86	86	-	-
<i>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</i>	<i>2 112 660</i>	<i>234 666</i>	<i>855 677</i>	<i>1 022 317</i>
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances				
<i>Comptes courants Groupe</i>	170 218	170 218	-	-
<i>Etat - TVA</i>	336	336	-	-
<i>Impôts sur les bénéficiaires</i>	35 896	-	35 896	-
<i>Autres</i>	2 500	-	-	2 500
<i>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</i>	<i>208 950</i>	<i>170 554</i>	<i>35 896</i>	<i>2 500</i>
<i>TOTAL DES CREANCES</i>	<i>2 321 610</i>	<i>405 220</i>	<i>891 573</i>	<i>1 024 817</i>
Remboursements obtenus en cours d'exercice	150 000			
<i>Etat des dettes (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>A plus de cinq ans</i>
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts obligataires</i>	1 927 994	-	876 456	1 051 538
<i>Intérêts courus créditeurs</i>	29 916	29 916	-	-
<i>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</i>	<i>1 957 910</i>	<i>29 916</i>	<i>876 456</i>	<i>1 051 538</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 723	1 723	-	-
Dettes fiscales et sociales				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	879	879	-	-
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	875	875	-	-
<i>Etat - Autres provisions</i>	1 880	1 880	-	-
<i>Etat - Autres impôts</i>	70	70	-	-
Autres dettes				
<i>Etat - TVA</i>	119	119	-	-
<i>Comptes courants de l'intégration fiscale en France</i>	40 795	13 012	27 783	-
<i>TOTAL DES AUTRES DETTES</i>	<i>46 341</i>	<i>18 558</i>	<i>27 783</i>	<i>-</i>
<i>TOTAL DES DETTES</i>	<i>2 004 251</i>	<i>48 474</i>	<i>904 239</i>	<i>1 051 538</i>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	200 000			

NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé des frais de gestion refacturés aux différentes sociétés du groupe (« *Management fees* »).

6.2 Effectif moyen

Effectif moyen salarié durant l'année 2020

Effectif	Femme	Homme
Cadres	1	4
TOTAL	1	4

6.3 Rémunérations des membres du conseil d'administration et des organes de direction

Le montant total des jetons de présence des membres du conseil d'administration s'élève à 1 047 milliers d'euros pour l'exercice 2020 (correspondant à 892 milliers d'euros après déduction de la retenue à la source française et néerlandaise et des charges sociales françaises). Ce montant est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes ».

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti aux membres du conseil d'administration et aux organes de direction.

La Société n'a aucun engagement en matière de pensions de retraites et d'indemnités assimilées concernant les membres du conseil d'administration et les organes de direction au 31 décembre 2020.

6.4 Charges et produits financiers

Le résultat financier est principalement composé des charges d'intérêts liées aux emprunts et des frais financiers facturés aux filiales au titre des prêts qui leur sont consentis.

Le résultat de change est proche de zéro car les emprunts en dollars de la Société sont naturellement couverts par des prêts en dollars (d'un même montant nominal) consentis par la Société à ses filiales.

(en milliers d'euros)	2020	2019
<i>Produits financiers</i>		
Revenus des prêts consentis aux filiales	136 317	141 862
Dividendes	86	87
Différences positives de change	92	35
Total des produits financiers	136 495	141 984
<i>Charges financières</i>		
Intérêts sur emprunts obligataires	(111 106)	(115 047)
Autres produits et charges d'intérêts	(47)	(7)
Amortissement des frais financiers capitalisés	(5 310)	(5 267)
Provision pour dépréciation des titres de participation	(1 000)	-
Différences négatives de change	(89)	(89)
<i>Autres produits et charges financiers</i>		
Frais bancaires	(39)	(63)
Total des charges financières	(117 591)	(120 473)
RÉSULTAT FINANCIER	18 904	21 511

6.5 Charges et produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>2019</i>	
	<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>Produits exceptionnels</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - autres	(2)	-
Malis provenant du rachat par la société d'actions émises par elle-même	(206)	-
Refacturation des actions propres livrées pour servir les RSUs/PSUs	-	177
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	45
<i>TOTAL</i>	<i>(208)</i>	<i>222</i>

Au titre de l'exercice 2020, le résultat exceptionnel est nul.

6.6 Impôt sur les bénéfices

Selon les principes comptables français, la Société analyse au cours de chaque exercice les clauses de reversements des conventions d'intégration fiscales conclues avec ses filles et évalue l'éventualité d'un retour aux bénéficiaires des filiales ayant généré des déficits fiscaux dans le cadre de l'intégration et le risque de devoir constater une dette vis-à-vis de l'Etat alors que les filiales concernées, par l'utilisation de leur déficit, n'auront pas de dette vis-à-vis de la société tête de groupe.

A la suite de cette analyse et compte tenu des perspectives de résultat de ses filiales déficitaires, la Société n'a pas comptabilisé de provision pour risque de retour à bénéfice des filiales déficitaires et a considéré comme un gain immédiat de l'exercice 2020 les économies d'impôt réalisées par le groupe d'intégration fiscale français au titre dudit exercice.

En conséquence, au 31 décembre 2020, le produit d'impôt (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 32,02%) correspond principalement à :

- Un produit de 13 945 milliers d'euros, correspondant au profit 2020 de l'intégration fiscale française, qui permet une compensation entre les produits et les pertes d'impôt sur les sociétés 2020 générés par l'ensemble des filiales ;
- Une perte de 1 366 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du profit d'impôt 2019.

Pour mémoire, au 31 décembre 2019, le produit d'impôt de 56 155 milliers d'euros (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 34,43%), correspondait principalement à :

- Un produit de 12 080 milliers d'euros correspondant à l'utilisation du déficit d'ensemble reportable généré par le précédent groupe d'intégration fiscale ;
- Une reprise de 20 275 milliers d'euros de la dette constatée au 31 décembre 2018 vis-à-vis des filiales déficitaires ;
- Un produit de 24 421 milliers d'euros correspondant au profit 2019 de l'intégration fiscale française (dont 867 milliers d'euros de gain fiscal correspondant à la perte propre de la Société) ;
- Une perte de 600 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du profit d'impôt 2018.

Le déficit d'ensemble reportable du groupe français d'intégration fiscale estimé au 31 décembre 2020 s'élève à 49 582 milliers d'euros (2 316 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

En dehors des engagements hors bilan décrits ci-dessous, il n'existe pas de transaction ou d'accord entre la Société et une ou plusieurs autres entités, même non constituées en sociétés, qui présenteraient des risques et des avantages significatifs non traduits au bilan et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation de la situation financière de la Société.

7.1 Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite

Le montant total des engagements en matière de retraite est de 535 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,50% (contre 0,95% au 31 décembre 2019)
- taux d'inflation : 1,50% (contre 1,50% au 31 décembre 2019)
- mortalité : table TV/TD 2014-2016
- taux d'évolution générale des salaires : 1,50% (contre 1,50% au 31 décembre 2019).

7.2 Engagements hors bilan - garanties données

Il n'y a aucune garantie donnée par la Société et restant en vigueur au 31 décembre 2020.

7.3 Engagements hors bilan - instruments de couverture

Tout comme au 31 décembre 2019, au 31 décembre 2020, la Société ne détenait aucun instrument de couverture non échu.